Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STMG, veuillez visiter :
coursbacstmg.fr/annales-sujets-et-corriges

# BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

**SESSION 2023**

## SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

## Droit et Économie

Durée de l'épreuve : **4 heures**
Coefficient **: 16**

*L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.*
*L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collège » est autorisé.*

Dès que cet ensemble de sujets vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Cet ensemble comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

**Ce sujet est composé de deux parties indépendantes qu'il est possible de traiter dans l'ordre de votre choix. Il vous est demandé d'indiquer la partie traitée.**
**Le candidat traite les deux parties en suivant les consignes contenues dans le sujet.**

**Répartition des points**

| | |
|---|---|
| **Partie juridique** | 10 points |
| **Partie économique** | 10 points |

## PARTIE JURIDIQUE

**À l'aide de vos connaissances et des ressources documentaires jointes en annexe, analysez la situation juridique ci-dessous et répondez aux questions posées.**

### Situation juridique

Marc PONTEAU part en voyage au Mexique du 11 au 25 février 2023 inclus. Il souhaite confier Carlos, son chien de chasse, à une structure spécialisée dans l'accueil des animaux de compagnie pour les vacances.

Après une recherche des différents lieux d'accueil dans la région de Nice, Marc PONTEAU arrête son choix sur l'établissement « *Animaux en vacances* » qui obtient la note de 4,8/5 sur un site de notation réputé. Cet établissement est géré par David GUILLOT.

Conformément au contrat conclu pour la garde de Carlos, David GUILLOT réalise des soins de toilettage. Au cours des soins du 24 février matin, une alarme incendie stridente retentit dans l'établissement. David GUILLOT sursaute et endommage la truffe de Carlos.

À son retour, Marc PONTEAU a la désagréable surprise de constater l'accident de son chien. Or, Carlos est, lors de la période de la chasse, un des meilleurs chiens pour débusquer le gibier. David GUILLOT lui explique le contexte dans lequel l'animal a été blessé. Marc PONTEAU, très en colère, exige réparation du préjudice subi par son animal. Le gérant de l'établissement d'accueil estime qu'il n'y a pas lieu à réparation.

Marc PONTEAU, bien décidé à poursuivre l'établissement, vous consulte.

### QUESTIONS

1. **Résumez les faits en utilisant des qualifications juridiques.**
2. **Développez l'argumentation juridique que peut avancer Marc PONTEAU pour faire reconnaître la responsabilité de l'établissement « Animaux en vacances ».**
3. **Proposez les arguments juridiques que l'établissement « Animaux en vacances » pourrait opposer à Marc PONTEAU.**

*Seules les personnes juridiques peuvent faire valoir leurs droits. Même si le législateur a reconnu l'animal comme un être vivant et doué de sensibilité, il n'a pas pour autant de personnalité juridique lui octroyant des droits.*

4. **Le législateur doit-il envisager d'accorder la personnalité juridique aux animaux domestiques ?**

**ANNEXE 1 - Extrait du contrat de pension canine conclu entre Marc PONTEAU et l'établissement « Animaux en vacances »**

[…] Il a été convenu un contrat de pension aux conditions suivantes :

PENSIONNAIRE(S) :
Nom du chien : CARLOS
Race ou type : ÉPAGNEUL
Sexe : Mâle […]

DURÉE DU SÉJOUR :
Jour d'arrivée : 10 février 2023 Heure : 19h00
Jour de départ : 25 février 2023 Heure : 19h00

NOMBRE DE JOURS : 15 jours
TARIFS : 15€ par jour (du jour d'arrivée au jour de départ compris)
PRIX TOTAL DU SÉJOUR : 225€ […]

Le solde de la pension est versé le jour de l'entrée en les lieux. […]

Article 7 : facturation.
Le prix journalier comprend l'hébergement, les promenades occasionnelles, avec ou non le transport sécurisé en voiture (par exemple pour les promenades sur la plage se situant à sept kilomètres). Cependant, il est possible de demander des promenades quotidiennes obligatoires, qui seront alors facturées.
La nourriture en quantité suffisante pour toute la durée du séjour sera fournie par le propriétaire du chien, afin d'éviter les problèmes intestinaux dus au changement de nourriture. Si l'animal présente des problèmes intestinaux, la pension ne peut être tenue pour responsable

Article 8 : obligations de l'établissement « Animaux en vacances »
1. Restituer l'animal et tous ses accessoires à son propriétaire à la fin de la garde.
2. S'occuper correctement de l'animal confié, le nourrir et l'abreuver lui prodiguer les soins nécessaires et le conduire chez un vétérinaire si besoin.
3. Procéder aux soins de toilettage une fois par semaine.
4. Informer le propriétaire de tout événement en lien avec l'animal dans les 24 heures suivant l'événement. […]

**ANNEXE 2 - Extraits du Code civil**

**Article 515-14**
Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité. Sous réserve des lois qui les protègent, les animaux sont soumis au régime des biens.

**Article 1218**
Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

**Article 1231-1**
Le débiteur est condamné, s'il y a lieu, au paiement de dommages et intérêts soit à raison de l'inexécution de l'obligation, soit à raison du retard dans l'exécution, s'il ne justifie pas que l'exécution a été empêchée par la force majeure.

**Article 1240**
Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer.

**Article 1241**
Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence.

**Article 1243**
Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.

**ANNEXE 3 - L'animal, un être en quête de reconnaissance**

La loi n°2015-177 du 16 février 2015 a consacré le caractère hybride du statut de l'animal : ce dernier devient un « être vivant doué de sensibilité » mais restant soumis au régime du droit des biens. Cette évolution législative a ranimé la question du statut de l'animal, dont l'évolution est depuis longtemps envisagée, avec l'alternative suivante : la création, en droit civil, d'une catégorie intermédiaire entre les personnes et les choses ; la reconnaissance, à la fois plus respectueuse des catégories déjà existantes et plus protectrices des intérêts de l'animal, de sa pleine et entière personnalité juridique. Dans cette perspective, un rapport sur le régime juridique de l'animal, présenté au garde des Sceaux le 10 juin 2005, proposait de consacrer un statut spécifique à l'animal à l'effet de le soustraire à la qualification de bien, soit en lui appliquant la qualification finalement retenue « d'êtres vivants doués de sensibilité », soit en créant une nouvelle catégorie de bien, à côté des meubles et des immeubles.

[…] Si l'animal reste une chose, il n'est cependant pas une chose comme une autre : en raison de sa qualité d'être vivant et des liens multiples qu'il entretient avec l'homme, l'animal mérite cependant un traitement spécifique.

[…] En l'absence, pour l'heure, de catégorie intermédiaire entre la personne et la chose, l'animal reste un objet de droit. S'il n'en est donc pas un sujet, il fait cependant l'objet d'une protection accrue.

Source : d'après actu.dalloz-etudiant.fr

## PARTIE ÉCONOMIQUE

À partir de vos connaissances et de la documentation fournie en annexe :

1. Présentez le lien entre firmes multinationales (FMN) et investissements directs à l'étranger (IDE).

2. Comparez les effets de l'évolution des flux d'investissements directs à l'étranger (IDE) sur le PIB en France entre 2005 et 2021.

3. Expliquez en quoi l'actuelle combinaison des facteurs de production en France contribue à l'attractivité du pays.

4. Justifiez la nécessité de la mise en place des mesures de contrôle des investissements étrangers.

5. Rédigez une argumentation qui vous permette de répondre à la question suivante :

**L'implantation de firmes multinationales est-elle toujours favorable pour l'économie d'un pays ?**

**ANNEXES**

ANNEXE 1 - Flux d'IDE en France entrants, 2005-2021.

ANNEXE 2 - Évolution du PIB en France entre 2005 et 2021 (en%).

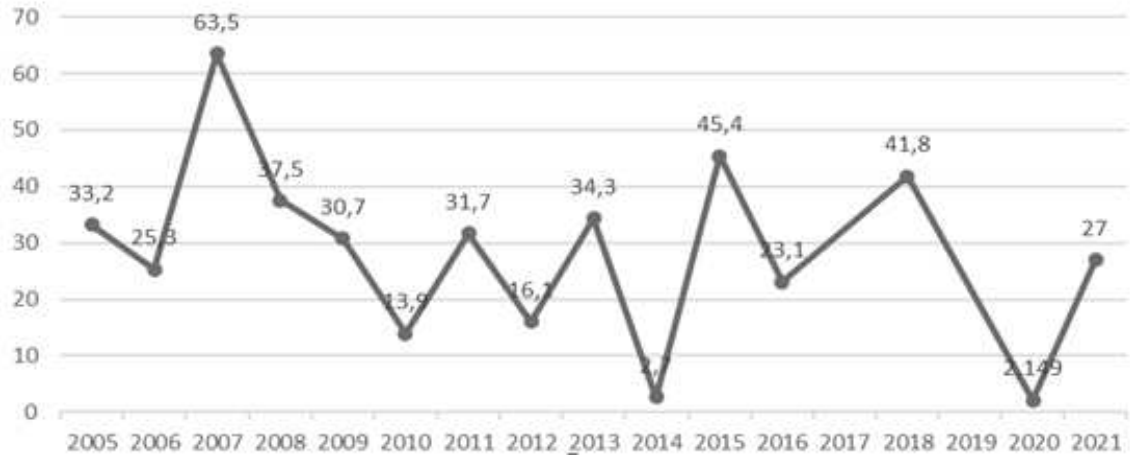
ANNEXE 3 - Les IDE et les déterminants de l'attractivité de la France.

ANNEXE 4 - Amazon continue de s'implanter, non sans controverses.

ANNEXE 5 - Le contrôle des IDE.

## ANNEXE 1 - Flux d'IDE en France entrants, 2005-2021

En K millions de dollars US

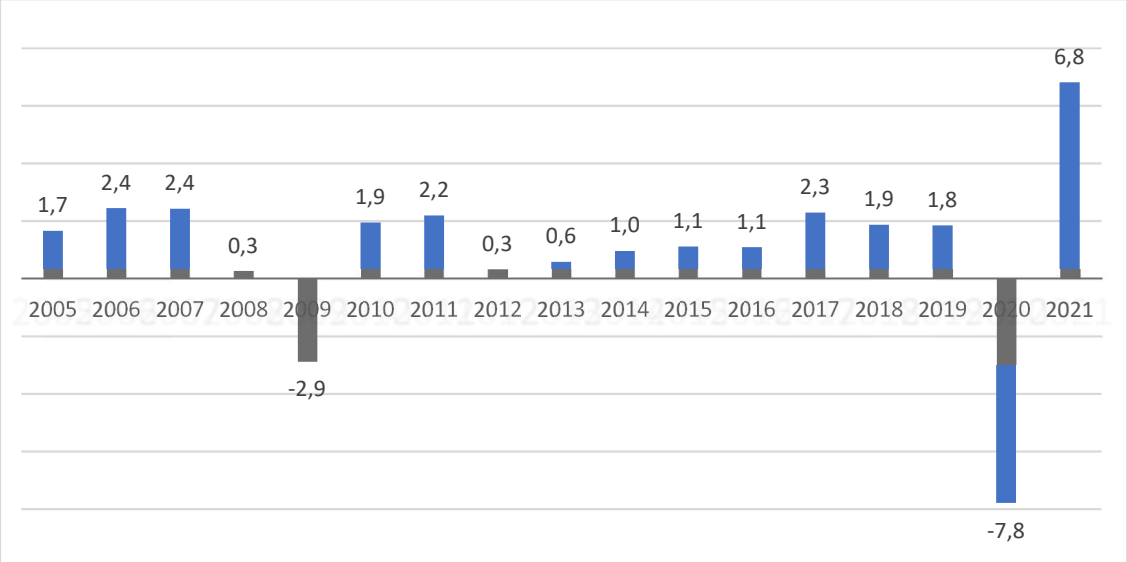



*Lecture : en 2021, les Flux d'IDE entrant en France sont de 27 000 millions d'euros.*

*Source : OCDE, données, éditées le 8 novembre 2022.*

## ANNEXE 2 - Évolution du PIB en France entre 2005 et 2021

En %




*Source : d'après données INSEE, Évolution du PIB et de ses composantes, 31 mai 2022*

## ANNEXE 3 - Les IDE et les déterminants de l'attractivité de la France

Malgré le fort impact de la crise de la Covid-19, la France conserve en 2020 sa place de premier pays européen d'accueil des investissements […]. L'attractivité de la France est particulièrement marquée dans les activités industrielles […]. Ces activités de production sont stratégiques et à forte valeur ajoutée, elles agissent en levier pour l'attractivité et le développement de l'économie et sont fortement créatrices d'emplois. La France est également à la première place des pays d'accueil des investissements étrangers dans les activités de recherche et développement (R&D). Ces activités produisent des effets d'entraînement sur le reste de l'économie à travers des transferts de connaissances, de technologies et de savoir-faire. En ce sens, les activités de R&D sont identifiées comme des activités stratégiques. Elles sont essentielles afin de développer la compétitivité future de l'économie française. Les flux de projets d'investissement étrangers ont connu une baisse importante en 2020 du fait de la crise sanitaire de la Covid-19 […]. Bien que la baisse ait été plus marquée en France (-18% de projets enregistrés), la France reste le premier pays d'accueil des investissements étrangers en Europe en 2020, elle est destinataire de 17,7% de l'ensemble des projets d'investissement créateurs d'emploi accueillis en Europe en 2020 […].

En 2020, la France conserve aussi sa position de première destination européenne pour les projets d'investissement internationaux pour les activités de R&D dans le baromètre EY[1], juste devant le Royaume-Uni. […] En matière de R&D, l'attractivité de la France repose sur la proximité des marchés et des autres activités de l'entreprise (86% des cadres dirigeants à l'étranger), la qualité du personnel de R&D (86%), ses clusters[2] (85%), les possibilités de collaboration avec des équipes de recherche universitaires (82%) et le niveau des aides publiques de la R&D (81%). […]

Les filiales des entreprises étrangères présentes en France jouent un rôle important dans notre économie, à travers divers canaux tels que l'emploi, la contribution à la création de valeur ajoutée et les dépenses de recherche et développement réalisées en France. […]. Le nombre de filiales étrangères implantées en France s'est établi à 15 859 en 2018 (dernières données disponibles – enquête filiales de l'Insee). La France a été le 4ème pays de l'Union européenne d'accueil des filiales étrangères. [....] Ces filiales ont réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 783 millions d'euros (2ème rang dans l'UE derrière l'Allemagne avec environ 1,6 milliard d'euros de chiffre d'affaires). Elles employaient 2,2 millions de personnes (2ème rang dans l'UE derrière l'Allemagne avec 3,7 millions de personnes), soit près de 9% des emplois en France. […] En termes de valeur ajoutée créée, les filiales étrangères ont contribué en 2018 à hauteur de 65 milliards d'euros dans

l'industrie manufacturière, soit 22% de la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière en 2018 (3ème rang européen). […].

La taille de marché d'un pays (notamment appréhendée par le PIB et le nombre d'habitants), son dynamisme ainsi que sa localisation sont des facteurs déterminants dans les choix d'implantation des firmes multi-nationales. En 2020, la France est la 7ème économie mondiale. […] Par ailleurs, la France occupe une position centrale au sein de l'Europe, qui est le 2ème marché le plus vaste au monde avec un PIB de 19 940 milliards de dollars courants en 2020, contre 23 660 milliards de dollars pour l'Amérique du Nord.

La France dispose d'une main-d'œuvre bien formée. Pour pérenniser ses atouts et renforcer ses compétences scientifiques, elle continue d'investir dans l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation tout au long de la vie. La formation est en effet un levier de compétitivité et d'attractivité. Les formations de l'enseignement supérieur aident les étudiants à acquérir un large éventail de connaissances, compétences et atouts pour construire la société de demain. La formation professionnelle est essentielle, afin de faciliter les reconversions et la mobilité professionnelle. La productivité de la main-d'œuvre en sort renforcée, ainsi que l'économie tout entière. La productivité du travail en France est l'une des plus forte au monde : elle est la 10ème productivité par tête la plus élevée parmi les pays de l'OCDE en 2020. L'investissement dans l'éducation et la formation des jeunes générations conditionne la productivité future d'une économie. Souhaitant consolider son rang de puissance économique mondiale, la France investit fortement dans l'éducation : 5,2% du PIB ont été consacrés à l'éducation en France en 2018, dont 1,5% du PIB pour l'enseignement supérieur. […] Cette main-d'œuvre très qualifiée permet à la France de disposer d'une des plus fortes productivités du travail au monde. [...]

1 : EY : désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited, société à responsabilité limitée par garanties au Royaume-Uni.
2 : Cluster : concentration géographique d'entreprises interdépendantes.

*Source : Tableau de bord de l'attractivité de la France, 2021, tresor.economie.gouv.fr*

## ANNEXE 4 - Amazon continue de s'implanter, non sans controverses

Amazon, la plateforme de vente en ligne, va ouvrir cet été [en 2021] un huitième centre de distribution en France, à Metz, où elle va créer 1 000 emplois d'ici trois ans. Le géant américain assure que ces postes seront tous en CDI, en contrat indéterminé, durable. Pour cet immense entrepôt […] la firme a déjà lancé les recrutements : des techniciens, des manutentionnaires, des agents logistiques, mais aussi des cadres pour superviser. Au total Amazon promet d'avoir 14 500 salariés en CDI d'ici la fin de l'année en France.

Mais cet argument sur l'emploi, que l'entreprise de Jeff Bezos met souvent en avant, est à prendre avec des pincettes, selon les syndicats. À cause des mauvaises conditions de travail, les salariés craquent, et abandonnent souvent leur job, il y a aussi une forte robotisation des centres. […]

À Rouen, Amazon fait face à de nombreuses oppositions. […] La préfecture a donné son feu vert mais des élus et collectifs de citoyens viennent de déposer un recours en justice contre le projet : avec une ouverture 24 h sur 24, et la prévision des milliers de colis qui sortiraient chaque jour de cette usine, ils craignent que les allers et retours incessants des camions menacent l'environnement. C'est aussi une concurrence déloyale pour le commerce local. […]

*Source : Fanny Guinochet, franceinfo.fr, article publié le 5 mai 2021*

## ANNEXE 5 - Le contrôle des IDE

Le contrôle des investissements étrangers en France a connu une activité record en 2021, avec 328 dossiers déposés, en augmentation de 31% par rapport à 2020. Le dispositif a permis cette année encore au ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, d'assurer la préservation de l'ordre public, de la sécurité publique et des intérêts de la défense nationale. […]. « Le contrôle des investissements étrangers en France a su s'adapter aux enjeux soulevés par la crise sanitaire en 2021 pour protéger nos actifs stratégiques. […] » a déclaré Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance.

*Source : tresor.economie.gouv.fr, 17 mars 2022*

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.